

Guingamp, le 24 août 2026

A l'attention des partenaires, acteurs et
communes du territoire

Contact :

Service développement social
Gaëlle Martin Lebreton – parentalite@guingamp-paimpol.bzh
Tel. 06 70 49 51 92

Objet : OUVERTURE DE LA MAISON DES PARENTS

Madame, Monsieur, Cher partenaire,

Suite à une étude d'opportunité et aux travaux sur l'élaboration de la Convention Territoriale Globale, la création d'un lieu dédié aux parents a été définie comme un enjeu prioritaire pour le territoire.

Guingamp-Paimpol Agglomération a ainsi décidé la création d'une Maison des parents en 2026 sur Guingamp et le déploiement progressif de relais sur le territoire à compter de 2027. Ce dispositif est soutenu par plusieurs institutions (CAF 22, DDETS, ARS Bretagne, Conseil départemental des Côtes d'Armor, MSA d'Armorique).

Nous avons le plaisir de vous annoncer **l'ouverture au public de la Maison des Parents le 16 septembre 2026 au 3 rue Auguste Pavie à Guingamp.**

Pensée comme un lieu ressource de soutien à la parentalité, la Maison des Parents s'adresse aux futurs parents ainsi qu'aux parents d'enfants et d'adolescents, à toutes les étapes de leurs parcours familiaux. Parce qu'être parent est une aventure riche, mais qui peut aussi soulever des questionnements, des doutes ou parfois des difficultés, la Maison des Parents a vocation à offrir un espace accessible et bienveillant, où chacun pourra trouver écoute, information et accompagnement.

Ce nouveau lieu a également pour ambition de favoriser les rencontres entre parents, les échanges d'expériences et la mise en lien avec les acteurs du territoire afin de contribuer à une véritable dynamique collective autour des familles.

Son ouverture constitue une nouvelle étape dans le développement des actions en faveur de la parentalité sur notre territoire. Elle s'inscrit dans une volonté de travailler en proximité avec l'ensemble des partenaires qui œuvrent quotidiennement auprès des enfants, des jeunes et de leurs parents.

Vous trouverez, joint à ce courrier, le support de présentation de la Maison des Parents, que nous vous invitons à diffuser largement auprès de vos équipes, de vos réseaux et des familles de votre territoire afin de permettre au plus grand nombre de s'en saisir.

Nous vous remercions par avance de votre engagement à nos côtés en faveur des familles.
Au plaisir de vous retrouver prochainement à la Maison des Parents.

Pour le Président,
Clarisse PINEL
Conseillère déléguée à la parentalité et à
l'action éducative

